

Pères abandonnés

Martin Dufresne, publié dans **Le COUAC**, juillet-août 2013.

La Fête des pères est venue couronner cette année en France un “printemps” masculiniste avec le genre de coups d’éclat médiatiques périmés au Québec depuis que quelques journalistes tannés d’être manipulés ont vérifié les antécédents judiciaires de ces hommes qui se disent injustement éloignés de leurs enfants.

Grimpés sur des grues à Nantes ou sur le toit d’une cathédrale à Angers (mouvance de Droite oblige...), quelques kidnappeurs et batteurs de femmes ont joué dans l’Hexagone le scénario répété jusqu’à plus soif par les *Fathers 4 Justice* en Grande-Bretagne et au Québec.

En acceptant de rencontrer un de ces hommes (« parce que, hein, s’il sautait, on perd 10% des intentions de vote! »), le gouvernement français a démontré notre impuissance collective face au capital de sympathie que conservent n’importe quels *pères* qui se disent discriminés, sans égard aux droits et aux risques en cause pour femmes et enfants. Sympathie qu’a promptement liquidée le père agresseur concerné en invectivant au micro d’un télé-journal la ministre qui l’avait reçue officiellement en février (heureusement qu’ils sont nuls...).

Fête des pères... absents

Des journaux de droite viennent de relancer la balle et fournir un nouveau créneau aux pères-dents de la politique familiale – ceux qui n’acceptent pas que leur comportement en privé a parfois des conséquences dont la désaffection d’enfants devenus adultes.

On a ainsi vu le 23 et 24 mai tous les journaux de France et de Navarre – *La Croix*, journal catholique, en tête – titrer « **Divorce, un enfant sur cinq ne voit plus jamais son père...** »

La statistique complète était « ... à partir de sa majorité », mais quand l’article est illustré d’une image de bambine à havresac rose tenant la main du géniteur, les mouchoirs fusent des poches sans que l’on cherche plus loin.

L’article, très court, blâmait du désintérêt filial une loi qui ne forçait les mères qu’à « présenter régulièrement » l’enfant à son ayant droit. Il faut y lire en sous-main, une référence à un combat masculiniste qui fait rage en Europe: leur projet d’imposer aux femmes la **garde alternée**, c’est-à-dire l’autorité parentale conjointe, une façon de fermer pour de bon la porte à tout divorce.

La Croix jette déjà la pierre au parent gardien. Du même article: «...dans sept cas sur dix, c’est la mère qui a la résidence de l’enfant. Ce point semble déterminant, puisque en cas de garde alternée, les enfants sont beaucoup moins nombreux à ne plus voir leur père(12%).» - <http://www.la-croix.com/content/view/pdf/963666>

On appréciera cette présentation péjorative du travail des pères aux enfants (« avoir la résidence »),

un travail harassant que la majorité des pères laissent délibérément aux mères pour leur plus grand confort même s'ils se plaignent parfois d'en être « privés » - et de devoir donc payer une pension.

Mères seules

Le versant caché de ce Grand Guignol de la détresse masculine est l'expérience des *mères seules*. Une recherche passionnante publiée aux Presses Universitaires de Rennes par **Anne-Laure Garcia**, fera moins de bruit que les larmes des *crocos-masculinistes*, mais par une série d'entrevues en profondeur avec des mères seules célibataires vivant dans les deux Allemagnes et la France, elle offre peut-être un fil rouge hors du labyrinthe des discours mascus.

Sociologue, Garcia s'est penchée sur ce qu'elle appelle des *interférences* entre les représentations personnelles de ses interlocutrices et diverses politiques publiques instaurées depuis cent ans en Europe pour construire des identités familiales conformes aux intérêts de l'État : son angoisse face à une dénatalité des « de souche », par exemple, ou les choix de ne pas enfanter chez les femmes diplômées.

Mais avec *Mères seules*, Garcia dépasse la vision d'un Pierre Bourdieu pour faire place au vécu et aux choix de ces femmes, longtemps tenues pour un phénomène marginal mais où certaines résistent au regard dévalorisant jeté sur elles et à la construction ou au déni de leur identité.

Le bébé et l'eau du bain

Contre la vague individualiste actuelle, Garcia appelle à « penser ensemble individus et institutions », dont elle souligne à la fois l'importance et l'excès. J'y ai appris, par exemple, que « *l'acte d'enfantement ne signifiera pas, en France, maternité si l'accouchement a lieu sous X* », c'est-à-dire sans aveu du géniteur. « *La femme ne sera pas identifiée en tant que mère; son identité ne sera pas fonction d'un lien biologique existant, mais de l'absence de lien juridique dans le cadre de l'État français.* »

On comprend mieux comment l'adoption imposée aux mères adolescentes et la « grossesse pour autrui » peuvent être vantées par les vendeurs de bébés à de riches pères acheteurs...

Les adeptes de la sociologie et du travail social apprécieront ce regard critique, ancré dans le vécu des mères seules françaises et allemandes, sur notre « action sociale collective » qui en cherchant à gérer la dissidence – voulue ou non – de la famille nucléaire, « *contraint autant qu'elle s'avère habilitante et capacitante* ».

Mères seules, Action publique et identité familiale, Anne-Laure Garcia, Presses Universitaires de Rennes, mai 2013, 227 p.

Docteure en sociologie, Anne-Laure Garcia est enseignante-chercheuse à l'Université de Potsdam (Allemagne) et chercheuse associée au Centre Marc Bloch (Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales, Berlin).